



## CAMPAGNE DE MOBILITÉ CPIP 2022

### FLASH-INFO

La note de mobilité pour les CPIP a été publiée en date du vendredi 4 mars 2022 (accessible également sur l'intranet).

Pour rappel, la date butoir est fixée au mardi 1<sup>er</sup> avril 2022 inclus. Les résultats seront publiés fin mai 2022\*, pour une prise de fonction en septembre 2022.

**FO JUSTICE CPIP** reste à votre entière disposition pour les questions diverses.

S'agissant des demandes de mutation pour « raisons particulière » (raison sociale, rapprochement de conjoint, rapprochement familial, RQTH et CIMM) vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [cpip@fojustice.fr](mailto:cpip@fojustice.fr).

*\*Sous réserve que la DAP respecte son propre calendrier.*